



Nos 14 Clochers

Journal paroissial du secteur de Mormant

*Andrezel, Aubepierre, Blandy, Bombon,
Bréau, Champeaux, Chatillon la Borde, Fouju,
Grandpuits, La Chapelle Gauthier, Mormant,
Ozouer le Repos, Quiers, Saint Méry.*

édito

Du désert à la lumière de Pâques

Chers frères et sœurs,

Depuis le mercredi 18 février 2026, nous sommes entrés en Carême. Le Carême est un temps précieux que nous offre l'Église pour nous rappeler que la vie chrétienne est un chemin exigeant. Comme Jésus au désert, nous sommes invités à affronter nos tentations : l'orgueil, l'indifférence, la peur de l'engagement... mais aussi nos paroles. Le pape Léon XIV nous exhorte à jeûner des paroles qui heurtent et blessent le prochain : renoncer aux mots tranchants, aux jugements hâtifs, à la médisance et aux calomnies. Ce Carême devient alors un temps pour purifier notre langage, tout comme nous purifions notre cœur.

En ce temps de préparation pascale, notre paroisse accueille également le concile provincial sur le catéchuménat et le néophytat. Les catéchumènes frappent à nos portes, pleins d'espérance, et nous invitent à redécouvrir notre propre baptême. Leur présence nous rappelle que la foi est un chemin que l'on partage et que chaque geste, chaque parole d'accueil et de soutien devient une expression concrète de la lumière pascale.

Et puis vient Pâques. La lumière éclaire le désert de nos vies. La victoire du Christ sur la mort devient aussi la nôtre sur tout ce qui nous éloigne de l'amour et de la paix. Que ce temps de conversion nous conduise à la lumière, pour que, ressuscités avec Lui, nous soyons témoins de paroles et d'actes qui réconcilient, édifient et donnent la vie.

Père Anicet Blaise MBARGA, sac

Secteur pastoral de Mormant - 13 av. de la gare - 77720 MORMANT

01 64 06 90 80 - www.poledemormant.fr

Père Anicet Blaise Mbarga : 06 12 17 63 92 ou paroissedemormant@gmail.com

Message de Carême du Pape Léon XIV



Dans son message de Carême 2026 publié le 13 février 2026, le pape Léon XIV invite les fidèles à vivre ce temps comme un recentrement profond sur Dieu. Le Carême n'est pas d'abord une accumulation d'efforts, mais un retour à l'essentiel : écouter la Parole, faire silence, laisser Dieu reprendre la première place dans nos vies souvent dispersées entre inquiétudes et distractions.

Il rappelle les trois piliers traditionnels : le jeûne, la prière et l'aumône. Le jeûne alimentaire demeure « irremplaçable » : il apprend à maîtriser nos appétits, à discipliner nos désirs et à raviver en nous la faim et la soif de justice. En nous privant volontairement, nous redécouvrons notre dépendance envers Dieu et notre solidarité avec ceux qui manquent du nécessaire. Mais ce jeûne n'a de valeur que s'il est vécu dans la foi et l'humilité, comme un acte d'amour et non comme une simple observance extérieure.

Le Saint-Père propose cependant un effort plus exigeant encore : jeûner par la langue. Mettre « une garde à nos lèvres », c'est renoncer aux paroles qui blessent : jugements hâtifs, critiques injustes, médisances, calomnies, ironies humiliantes. Trop souvent, une parole dite à la légère laisse une blessure durable. Nos mots peuvent devenir des armes ; ils sont appelés à devenir des instruments de paix.

Dans la famille, au travail, dans l'Église, sur les réseaux sociaux ou dans la vie publique, il invite chacun à désarmer son langage et à cultiver la gentillesse. Ce jeûne intérieur exige vigilance et conversion quotidienne. Il suppose d'apprendre à écouter avant de parler, à comprendre avant de juger, à corriger avec charité plutôt qu'à condamner.

Ainsi vécu, le Carême devient une école du cœur. En purifiant notre manière de parler, nous laissons l'Esprit Saint transformer nos relations. Nos paroles, au lieu d'entretenir la division, pourront alors semer l'espérance, consoler les blessés, encourager les découragés et construire la paix.

Bon temps de Carême !

Lu pour vous par le Père Anicet Blaise MBARGA, sac

Luce, Mireille et Thérèse font partie du Service de l'Évangile auprès des malades. Elles nous expliquent comment elles vivent ce service d'église.



Depuis combien de temps participez-vous à la célébration de la messe à la maison de retraite de Mormant ?

C'est dans les années 2010, que le prêtre de Mormant, Gérard Michard, nous a demandé de

l'accompagner à la célébration de la messe, une fois par mois. Cette messe est célébrée avec les habitants de l'EHPAD de Mormant, ceux du Foyer Résidence, et les paroissiens qui le souhaitent.

Comment cela se déroule-t-il ?

Nous nous réunissons à l'EHPAD pour prier avec les résidents. Certains ou certaines demandent au personnel de les conduire à la messe. D'autres préfèrent rester dans la salle de vie, participant à leur manière, très discrète mais présente à la rencontre de prières. Les habitués attendent cette rencontre du 4^{ème} mardi du mois. Il nous est arrivé, après la messe, d'aller voir avec le prêtre, les personnes qui ne pouvaient quitter leur chambre.

Qu'est-ce que cela vous apporte ?

Nous aimons participer à ce rendez-vous familial et fraternel, tant attendu par les résidents. Quand nous arrivons en avance, c'est l'occasion de rencontrer des personnes faisant partie du personnel ou des résidents, de retrouver nos « familiers » et d'échanger les nouvelles des villages. A notre tour, peut-être ferons-nous partie un jour des résidents ... Nous nous souviendrons de ces rencontres de prières, de vie familiale, si importantes dans la solitude de l'âge.

Sur notre secteur paroissial, le 4^{ème} mardi du mois, il y a deux messes en maison de retraite : à 15h à Montjay (Bombon) et à 16h30 à Mormant (EHPAD). Si vous aussi, vous souhaitez offrir un peu de votre temps aux personnes malades, âgées ou isolées, n'hésitez pas à prendre contact avec l'une de ces témoins, le père Anicet ou Jacques Frankhauser (06 85 29 17 67), coordinateur du SEM (Service de l'Évangile auprès des malades).

Le Carême pour nous et pour les catéchumènes adultes

Ce temps liturgique de 40 jours fait référence aux quarante années passées dans le désert par le peuple d'Israël avant son entrée en terre promise. On se réfère aussi aux quarante jours passés par le Christ dans le désert entre son baptême et le début de sa vie publique. Le carême annonce un **temps de préparation à un renouveau**. C'est un temps autre qui incite à une mise à l'écart pour faire silence et être ainsi réceptif à la Parole de Dieu.

La période du Carême revêt un caractère très particulier pour les catéchumènes adultes s'étant engagés sur **le chemin de conversion**. Rythmé par plusieurs étapes, le carême les prépare à recevoir le baptême, la confirmation et l'eucharistie

- Le 1er dimanche de carême, l'évêque appelle solennellement les catéchumènes à recevoir le baptême au cours de la vigile pascale. Ils sont appelés par leur prénom par l'évêque. Et en répondant « Me voici », ils manifestent leur accord et s'avancent à la rencontre de l'évêque. Dès lors, ces catéchumènes devenus « appelés » inscrivent leur nom et signent le registre diocésain de l'Église. C'est la célébration de **l'appel décisif**.

À cette occasion, toute la communauté catholique porte cet appel ; elle accompagne et soutient par la prière les appelés marchant vers Pâques à la rencontre du Christ ressuscité.

- Lors des troisième, quatrième et cinquièmes dimanches de Carême, les appelés vont vivre **les scrutins** au sein de leur paroisse : ils « scrutent » leur cœur et leur désir profond de se tourner vers Dieu qui les appelle à une vie nouvelle.
- La Semaine Sainte sera la dernière ligne droite avant la célébration de leurs **sacrements de l'initiation chrétienne** lors la vigile pascale.

Ce cheminement, ils ne le vivent pas seuls. Leurs accompagnateurs les épaulent, leurs parrains marraines également, parfois leurs familles, et chaque paroissien a aussi un rôle à jouer par la prière. Alors prions pour eux et soyons heureux de les accueillir dans notre communauté paroissiale.



Les évêques d'Île-de-France ont annoncé la tenue d'un Concile sur le thème : « catéchumènes et néophytes, de nouvelles perspectives pour la vie de notre Église dans nos diocèses » qui s'étendra de la Trinité 2026 jusqu'à l'été 2027.

Pourquoi un concile ?

Parce qu'aujourd'hui, de plus en plus d'adultes et d'adolescents frappent à la porte de nos paroisses pour demander le baptême, la communion et la confirmation. Et nous voulons **rendre grâce** pour ce don que Dieu fait à nos églises, pour ces « *nouvelles pousses* » ! Tel est le sens du mot « *néophyte* » qui est employé pour parler de ceux qui viennent d'être baptisés.

Rendre grâce, d'abord, mais aussi réfléchir car ces néophytes nous bousculent par leurs itinéraires inattendus et par leur affirmation simple et joyeuse de la foi. Ils cherchent une communauté fraternelle, accueillante et priante. Leur accompagnement, leur formation et leur accueil dans nos communautés chrétiennes est **un véritable défi** auquel nous devons répondre avec sérieux. Dans sa 1^{re} lettre adressée à l'Église de France, le pape Léon XIV nous invite à un renouveau missionnaire. Ce concile se veut en être un signe.

Les étapes

Ce concile provincial se déploiera en trois temps :

- **Une phase de consultation** (de février à juin 2026) des néophytes et des catéchumènes bien sûr, mais aussi et surtout de tout le peuple de Dieu, c'est-à-dire

VOUS ! C'est pourquoi vous êtes invités à participer à cette consultation les **dimanches 15 mars** (sur le thème de l'accueil) **et 12 avril** (sur le thème de l'accompagnement) **à l'église de Mormant à 15h**. Une troisième date sera définie en mai sur le thème de la transformation. Votre contribution aux consultations est indispensable !

- **Une phase de délibération** (de juin 2026 à mai 2027) au cours de laquelle l'assemblée conciliaire se rassemblera à trois reprises pour travailler à partir du fruit de la consultation et faire des propositions d'orientations aux évêques.
- **Une phase de réception** officielle des décisions conciliaires, dans chacun des diocèses, une fois la *recognitio* romaine obtenue. Cette phase pourrait débuter à la Toussaint 2027.

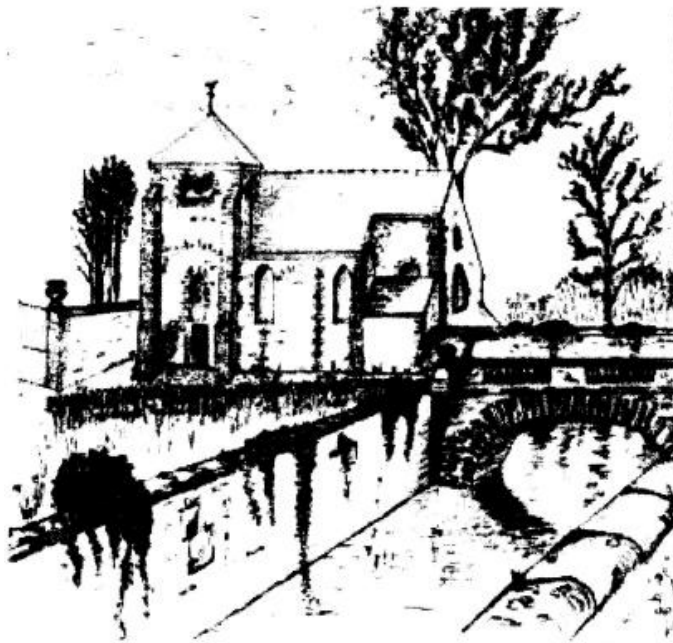


www.catho77.fr



L'église Saint Jean-Baptiste d'Andrezel

En bordure du magnifique parc du château (privé) à Andrezel, le poétique ensemble que forment l'enceinte, les douves et l'église Saint-Jean-Baptiste du 13^e siècle nous emmène hors du temps.



Jean, fils de Aubert II, deuxième seigneur d'Andrezel, entreprend au 13^e siècle la construction d'une chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste dans l'enceinte du château, et obtient la création d'une cure en 1212.

L'édifice tombe en ruine et est rebâti et agrandi en 1594.

En 1739, le clocher s'effondre, entraînant des travaux de réfection ; l'ensemble de l'église est ainsi réduit de deux travées.

Le monument actuel, quoique petit, est assez régulier. Il est partagé en trois nefs, celle du milieu et celle de droite sont du 16^{ème} siècle, l'autre, plus moderne. La toiture qui recouvre l'ensemble est soutenue par une magnifique charpente en forme de carène de bateau retournée (partie immergée du bateau).

Les vitraux ont été conçus et fabriqués au 19^{ème} siècle par M. Stelzl, peintre sur verre à Nancy. Ceux du bas-côté gauche ont l'inscription : «1868 STELZL MAÎTRE VERRIER A NANCY 1868 »



certaines sont signés. Ces vitraux sont restaurés en 1995 par les ateliers Miller de Chartrettes, en Seine Mame.

L'église est visible toute l'année de l'extérieur, mais est fermée au public, sauf lors d'offices (baptêmes, funérailles, messes ...)

Sainte Louise de Marillac

fêtée traditionnellement le 15 mars, et le 9 mai depuis 2016

Louise naît en 1591. Sa mère est demeurée inconnue. Son père Louis de Marillac, d'une grande famille originaire d'Auvergne, habite Paris. Il est veuf. Il reconnaît sa fille et dès sa naissance lui constitue une rente. Quand il se remarie, Louise a quatre ans. Elle est alors confiée au couvent royal des dominicaines, à Poissy, où elle retrouve une de ses tantes. Privée de la chaleur familiale dans sa petite enfance, Louise reçoit dans ce pensionnat de qualité une instruction très poussée et une culture classique, dans une ambiance religieuse authentiquement chrétienne. Quand elle a treize ans, Louise devient orpheline de père et est placée dans une modeste pension. Elle lit beaucoup et s'intéresse à la peinture. Plus tard, elle désire devenir religieuse, ce qui lui est refusé en raison de sa faible santé.



En 1613, mariée à un simple bourgeois, elle devient Mademoiselle Le Gras. Elle a un fils Michel.

A 34 ans, elle se retrouve veuve. C'est alors qu'elle rencontre Monsieur Vincent, son conseiller spirituel. Subjuguée par la charité contagieuse du prêtre, elle devient rapidement sa collaboratrice dans toutes ses actions charitables. En 1633, ils fondent ensemble la "Compagnie des Filles de la Charité", appelée communément Sœurs de Saint Vincent de Paul. Louise, supérieure de la nouvelle communauté, oriente les sœurs vers tous les exclus de son temps : elle crée des petites écoles pour les fillettes pauvres; elle organise l'accueil et l'éducation des enfants trouvés; elle développe la visite à domicile pour les malades pauvres; elle envoie des sœurs auprès des galériens... Une passion l'habite: l'amour de l'homme créé à l'image de Dieu et racheté par le sang de son Fils unique. Comme Monsieur Vincent, elle mourra à la tâche. Son corps repose à Paris au 140 rue du Bac.

Elle a été béatifiée en 1920, canonisée par Pie XI en 1934; en 1960, Jean XXIII la déclare patronne de tous les travailleurs sociaux chrétiens.

Secteur de Mormant mars - mai 2026 - Messes dominicales et fêtes

samedi 14 mars	à 18h à Bombon	4e dimanche de carême
dimanche 15 mars	à 11h à Mormant	(2ème Scrutin à Mormant)
<i>dimanche 15 mars</i>	<i>de 15h à 17h à Mormant</i>	<i>1ère consultation</i>
<i>samedi 21 mars</i>	<i>à 10h à Mormant</i>	<i>Célébration pénitentielle</i>
samedi 21 mars	à 18h à Aubepierre	5e dimanche de carême
dimanche 22 mars	à 11h à Mormant	
dimanche 30 mars	à 9h30 à Champeaux à 11h à Mormant	Dimanche des Rameaux et de la Passion
jeudi 2 avril	à 19h30 à Mormant	Jeudi saint : Cène du Seigneur
vendredi 3 avril	à 15h à Mormant à 19h30 à Mormant	Vendredi saint : Chemin de croix Vendredi saint : Passion du Seigneur
samedi 4 avril	à 21h à La Chapelle Gauthier	Veillée pascale
dimanche 5 avril	à 11h à Mormant	Pâques, résurrection du Seigneur
samedi 11 avril	à 18h30 à Mormant	Messe des familles
dimanche 12 avril	à 9h30 à Champeaux à 11h à Mormant	2 ^e dimanche de Pâques (divine miséricorde)
<i>dimanche 12 avril</i>	<i>de 15h à 17h à Mormant</i>	<i>2ème consultation</i>
samedi 18 avril	à 19h à Blandy	3 ^e dimanche de Pâques
dimanche 19 avril	à 11h à Mormant	
samedi 25 avril	à 19h à Quiers	4 ^e dimanche de Pâques
dimanche 26 avril	à 11h à Mormant	
Dimanche 3 mai	à 9h30 à La Chapelle Gauthier à 11h à Mormant	5 ^e dimanche de Pâques
<i>Samedi 9 mai</i>	<i>A 15h à Nangis</i>	<i>Confirmation des jeunes</i>
Dimanche 10 mai	à 9h30 à Champeaux à 11h à Mormant	6 ^e dimanche de Pâques
Jeudi 14 mai	à 11h à Mormant	Ascension du Seigneur
Samedi 16 mai	à 19h à Bombon	7 ^e dimanche de Pâques
Dimanche 17 mai	à 11h à Mormant	
Samedi 23 mai	à 19h à Aubepierre	Pentecôte
Dimanche 24 mai	à 11h à Mormant	
Samedi 30 mai	à 9h30 à Bréau	Sainte Trinité
Dimanche 31 mai	à 11h à Mormant	

MESSES DE SEMAINE à Mormant

mardis et jeudis à 09h
mercredis à 18h
vendredis à 9h pendant le carême
et à 18h sinon.

TEMPS DE PRIERE CHAQUE SEMAINE à Mormant

mercredi à 18h (chapelet et adoration) pendant le carême
jeudis à 9h30 (chapelet)
vendredis à 18h (chemin de croix) pendant le carême
à 17h (chapelet et adoration) sinon